



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## énergie nucléaire

Question écrite n° 52609

### Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'intrusion d'une soixantaine d'activistes de Greenpeace, mardi 18 mars 2014, dans l'enceinte de la centrale nucléaire de Fessenheim dans le Haut-Rhin. Il lui demande le montant estimé du coût de cette opération pour l'État et si le Gouvernement entend se retourner contre l'organisation Greenpeace afin de lui demander de payer les frais engagés lors de cette intervention tant en hommes qu'en matériels.

### Texte de la réponse

Le 18 mars 2014, Greenpeace International a déclenché une action planifiée contre le CNPE de Fessenheim (68) en plusieurs phases distinctes : une action terrestre visant l'intérieur de la centrale, une phase nautique avec déploiement de banderoles sur le Rhin et enfin la projection dans la soirée d'images sur les murs du CNPE. La mobilisation des moyens de la gendarmerie nationale a permis de mettre rapidement un terme aux actions engagées. 55 militants de l'organisation Greenpeace de 17 nationalités différentes ont été placés en garde à vue. De nombreux matériels ont également été saisis (véhicules loués, matériel d'escalade, outillage divers...). En complément des effectifs du groupement de gendarmerie départementale du Haut-Rhin, des éléments mobiles des escadrons de Belfort, Sélestat et Dole et du peloton d'intervention interrégional de Dijon ainsi qu'un hélicoptère ont été engagés. Le coût lié à cette opération peut-être estimée à environ 10 000 euros. L'intervention de la gendarmerie s'inscrivant dans le cadre de missions régaliennes, le remboursement des frais engagés ne sera pas demandé.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Meunier](#)

**Circonscription :** Rhône (13<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 52609

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 mars 2014](#), page 2760

**Réponse publiée au JO le :** [22 juillet 2014](#), page 6243